

KOUNGO

FITINI

(Problèmes mineurs)

lexique

LEXIQUE

jet d'espace et de territoire particuliers dans l'organisation de vie des enfants des rues de Bamako seront évoqués au cours du projet.

- Halles de Bamako

Les Halles de Bamako est un site comprenant plusieurs bâtiments ouverts à toutes sortes d'activités économiques la journée. Il est considéré comme le deuxième grand marché de Bamako. En journée s'y déroulent à la fois les marchés de viande et légumes dans des grands espaces destinés à cet effet, mais aussi des commerces en tout genre par le biais de boxes plus ou moins grands mis en location par l'état pour les commerçants. On y trouve aussi beaucoup d'établissements autour servant à des activités économiques informelles. La nuit, ce site connaît l'errance des enfants qui cherchent où dormir, et ce, malgré son insécurité connue de tous.

Nous verrons des images de ce site au travers des divers projets des enfants car celui-ci fait partie des endroits clés dans le quotidien des enfants des rues à Bamako. D'autres lieux et sites faisant l'ob-

- Sorcellerie

Bien que la population du Mali soit en majorité musulmane et en plus petite partie chrétienne, l'animisme reste intrinsèque aux racines de la culture Malienne.

Le fétichisme est à la fois tabou et à la fois omniprésent dans le Mali, et donc forcément dans Bamako qui est le carrefour des ethnies et des croyances du Mali. Parmi les rituels du fétichisme, nombre d'entre eux requièrent des sacrifices de toutes sortes. Certains de ces sacrifices requièrent l'immolation d'êtres vivants; le plus souvent animal, faisant place à des marchés obscures d'espèces de toutes sortes capturés pour leur spécificité, soi-disant, magique. Néanmoins, selon les dires de la population, la requête de la mort d'un être humain pour certains type de sacrifice est une demande pouvant s'avérer, bien que rare et

extrême, envisageable. Il ne serait pas étonnant alors que les enfants des rues soient des proies faciles et discrètes pour les acteurs de ce type de rituels, dans l'éventualité où ceux-ci existent.

Ces histoires effrayantes et aux apparences de légendes ne sont pas si invraisemblables, ni improbables qu'elles pourraient le paraître, compte tenu des croyances et de la culture locale. Dans l'exécution de ces pratiques, le démembrement et l'éviscération des victimes seraient d'application.

- Enfants de la rue:

Une distinction est proposée au sein des « enfants des rues » entre un « enfant de la rue » et un « enfant dans la rue ». Une distinction qui perdure encore aujourd'hui et que Bernard Pirot résume ainsi : « les enfants de la rue désignent ainsi un enfant en rupture totale avec sa famille, dans laquelle il ne peut pas ou ne veut pas retourner, de ce fait il vit et dort en permanence dans la rue. A la différence des enfants de la rue, les enfants

dans la rue ne sont pas en rupture totale avec leur cellule familiale et ils gardent le plus souvent un contact régulier avec leurs parents. Ils passent cependant la grande partie de leur temps dans la rue pour y travailler, jour et nuit s'il le faut ».

- Elèves coraniques (« gari-bous », « talibés ») (enfants dans la rue et pas de la rue) :

Selon la tradition islamique au Mali, les parents qui le souhaitent peuvent confier leurs enfants à des maîtres coraniques pour qu'ils apprennent le Coran. C'est un enseignement qui dure plusieurs années que les élèves coraniques (gari-bous) débutent vers l'âge de sept ou huit ans. L'enseignement dispensé dans les écoles coraniques est un enseignement très informel qui se développe parallèlement à l'enseignement public reconnu par l'Etat malien. L'administration malienne ne contrôle ni les conditions de création de ces écoles (il n'existe pas d'agrément pour la création de ces écoles) ni la formation et le de-

gré de compétence des maîtres coraniques qui prétendent instruire les enfants qui leur ont été confiés. Ces écoles sont pour la plupart du temps créées dans une cour rudimentaire où les enfants étudient dans des conditions très précaires (absence de protection contre la chaleur ou la pluie, absence de tables, bancs, matériel pédagogique, etc.).

Par ailleurs, le contenu de cet enseignement se limite à l'apprentissage par cœur de sourates du Coran que les élèves recopient sur des tablettes en bois et, bien souvent, les enfants sont incapables de comprendre ce qu'ils apprennent et recopient. Selon la tradition islamique, les maîtres coraniques, n'ayant pas toujours les moyens matériels et financiers nécessaires à l'accueil des enfants qui leur sont confiés, peuvent faire appel à la solidarité de la communauté en envoyant ces enfants quémander leur nourriture dans les villes et villages. Cependant, actuellement cette tradition semble être dévoyée par de nombreux maîtres coraniques peu scrupuleux qui voient dans la mendicité de leurs élèves un moyen de s'enrichir person-

nellement. De nombreux enfants passent bien plus d'heures dans une journée à mendier qu'à étudier. En effet, il leur faut impérativement atteindre les objectifs fixés par leur maître coranique concernant la somme d'argent à lui apporter à la fin de la journée sous peine d'être durement châtiés. Craignant ces châtiments certains enfants n'hésitent pas à voler ou à se prostituer pour pouvoir rapporter la somme d'argent exigée par le maître coranique.

- Enfants en famille

Par une vision seulement occidentale, le lecteur risquerait d'envisager le quotidien et l'éducation d'un enfant en famille Malienne de façon erronée. En effet, dans la culture Malienne, l'éducation est radicalement différente de l'éducation occidentale. Je ne m'aventurerai pas dans une explication trop longue mais me restreindrai à essayer de vous faire comprendre que l'éducation de l'enfant au Mali part du principe de base suivant: «tout le monde joue un rôle dans

l'éducation d'un enfant», ce n'est donc pas le rôle seul des parents mais de la communauté d'éduquer l'enfant.

Ce principe est, selon moi, fondamental pour une compréhension plus juste et plus contextualisée du projet photographique dont il est question. Ainsi, les enfants au Mali, dès le plus jeune âge (même des enfants de moins de 5 ans), sont forts libres dans leurs mouvements et peuvent circuler dans les quartiers, ruraux ou urbains, de façon bien plus indépendante que ne le font des enfants élevés en occident.

- Article 320 :

L'article 320 n'est pas un article de loi mais un droit que la population s'arroge d'exercer justice elle-même. Le nombre 320 provient du prix d'un litre d'essence (300 francs CFA) additionné à celui d'une boîte d'allumettes (20 francs CFA). Cette pratique de justice populaire consiste à brûler vif un voleur pris sur le fait, même en plein centre ville. Ce phénomène, fréquent à Bamako, est une réaction à une

insatisfaction relative à l'autorité officielle. Ceci étant, il est plutôt rare, mais pas exclu, que cet article s'applique lorsque le voleur est un enfant.

- Exode rurale:

L'exode rural est un phénomène social très répandu dans la culture malienne. Il est de coutume que les jeunes villageois, pré-adolescents et adolescents, partent, avec ou sans le consentements des parents ou tuteurs, pour la ville en vue de gagner suffisamment d'argent pour ensuite se marier ou réaliser des projets au village (élevage, construction immobilier, maraîchage, agriculture...).

En ce qui concerne les filles, dont l'âge varie entre 11 et 15 ans, celles-ci partiront en ville durant 2 ou 3 ans pour travailler, chez des particuliers, comme petites bonnes à tout faire afin de constituer un trousseau de mariage. Ce qui représente, de façon pratique, une batterie de cuisine et de lessive, des couverts, des habits et tissus (bazin et wax),.. et devenir ainsi des filles à

envier au mariage.

Quant aux garçons, ils partiront, eux aussi, travailler quelques années en ville, souvent comme gardiens ou domestiques de maison, comme travailleurs dans le bâtiment,.. afin de rassembler suffisamment d'argent pour marier une fille, ou de réaliser un projet à leur retour au village.

Bien des effets pervers découlent de cette pratique.

En effet, il n'est pas rare que les petites filles partant pour la ville, une fois arrivées, soient réceptionnées par des personnes avec des intentions bien précises de les enrôler dans la prostitution. Ceux-ci, bien au fait du phénomène, profiteront de leur naïveté et de leur manque de repères à leur arrivée pour les attendre dans des lieux stratégiques tels que les gares routières, les «Halles de Bamako» et autres lieux favorables à cela.

Un autre scénario, qui ne fait pas exception, est que ces petites se retrouvent dans des familles maliennes, comme prévu, et que la découverte de la ville leur fasse découvrir aussi, en parallèle, la sexualité, et ce, la plupart du temps,

par leurs employeurs ou leurs enfants, ou même par les voisins.

Ainsi, ces petites, analphabètes, tombent enceintes d'une grossesse non désirée et le plus souvent de paternité niée, et se retrouvent, à la fois, licenciées, exclues et très généralement sans ressources.

Ce qui peut être une situation dramatique pour la famille entière de la petite qui se voit déshonorée par l'acte de cette dernière, qui n'est alors plus «mariable» au village.

Pour faire face à cette situation, et n'ayant pas le choix, la jeune fille est confrontée à 3 schémas classiques.

**Le premier consiste à aller voir des tradi-thérapeutes, des soignants peu scrupuleux, pour se faire avorter par des moyens barbares engendrant tout aussi souvent la mort de la jeune mère que celle de son bébé.*

**Le deuxième, est de rester dans la rue jusqu'à la naissance de l'enfant et d'ensuite s'en débarrasser.*

**Le troisième, est de garder la grossesse jusqu'à l'accouchement et, ensuite, survivre tous les 2 avec la pratique de la prostitution comme moyen de subsistance.*

